



panneaux photovoltaïque

Par **moosdial**, le **18/10/2019** à **10:12**

Bonjour,

J'ai acheté des panneaux en 2012 à BCH énergie ui les a fait installé par Sarl ATVS. Les 2 sociétés n'existe plus et selon mes renseignements ATVS n'existait la veille de l'installation.

Aujourd'hui j'ai des infiltration d'eau dû a la mauvaise etancheité de l'installation, je ne trouve personne pour effectuer les travaux qui sont pris en charge par mon assurance et je m'aperçois que dans le dossier je n'ai pas de facture mais seulement un contrat d'euipement.

je ne sais pas ce ue je peux faire, pouvez-vous m'aider ou me renseigner sur la conduite à tenir.

Merci